



Chers parents,

Depuis leur naissance, découvertes et apprentissages sillonnent la vie de vos enfants. Avec vous, la communauté éducative est au cœur d'un défi fondamental : accompagner les enfants vers leur quête d'autonomie et d'épanouissement. Ce défi demande une attention particulière et partagée entre :

- les parents et les familles qui jouent un rôle clé dans l'éducation.
- l'école dont l'enseignement est essentiel,
- les acteurs de la vie périscolaire et extrascolaire qui sont forces de découvertes.

Notre commune s'est fortement engagée pour nourrir ce parcours éducatif d'un large éventail supplémentaire de services et d'activités au bénéfice de l'enfant et de son développement. Malgré la modestie de notre budget, c'est notre priorité et nous y mobilisons des moyens humains et financiers conséquents. Nous poursuivons notre objectif de faire vivre l'école de la laïcité et de la solidarité, en renforçant des dispositifs de lutte contre l'illettrisme et d'acquisition des connaissances. Fortement impliqués, mon équipe municipale et les services de notre Ville mettent tout en œuvre pour favoriser l'évolution de chaque enfant à travers la pratique d'activités artistiques et sportives, à travers des dispositifs d'éducation renforcée. mais également en contribuant, en partenariat avec les équipes enseignantes, au confort scolaire des enfants dans chaque école communale.

À travers ce guide, je vous engage à prendre connaissance de l'ensemble de ces dispositifs et vous invite à les adopter.

Avec tout mon dévouement, Patricia Fernandez-Pédinielli Maire de Port de Bouc

#### Le service Enfance-Éducation

Si prendre les inscriptions pour les écoles primaires, la restauration scolaire, le centre de loisirs, les crèches... constitue la vocation fondamentale du service Enfance-Éducation, force est de constater que sa mission est bien plus large : elle relie tous les jours la Ville, les établissements scolaires, l'Éducation nationale, les parents et tous les partenaires institutionnels et associatifs du parcours éducatif.

Un trait d'union primordial pour passer des intentions aux actes, c'est-à-dire construire les activités et animations nécessaires à la réussite éducative :

- définir les dispositifs « coup de pouce », qui aident les enfants dans l'acquisition du langage, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.
- mettre en place les études dirigées,
- proposer des activités péri et extrascolaires,
- accompagner les parents pour suivre les enfants et les protéger de certains dangers (violence, harcèlement, jeux vidéo, internet...).

# Nothe coeur de métier : l'enfance

Pour l'équipe et pour moi-même, l'intérêt de l'enfant passe avant toute autre considération. Conformément aux orientations municipales. nous nous employons à répondre aux aspirations légitimes des familles afin de permettre à chaque enfant de grandir dans un environnement qui favorise son apprentissage de l'autonomie. Cela passe par savoir lire, écrire, compter, réfléchir, parler et être acteur de son avenir.

Farid Roquiai - Directeur du service

#### Le guichet unique

Le service Enfance-Éducation est un guichet unique. Il recueille toutes vos démarches liées au parcours scolaire, péri et extrascolaire de votre enfant.

lci, vous pouvez inscrire vos enfants pour :

- la halte-garderie Odette Menot
- le multi-accueil collectif Lucia Tichadou
- les écoles maternelles et élémentaires.
- la restauration scolaire

 les activités périscolaires • le centre de loisirs municipal Lucie Aubrac



Guichet unique - Service Enfance-Éducation Hôtel de ville - 20. cours Landrivon 13110 Port de Bouc (C) 04 42 40 65 81(83) du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 30

04 I

# GUIDE PRATIQUE des parents

L'arrivée d'un enfant et son intégration dans le système scolaire suscitent de nombreuses questions.

Le service Enfance-Éducation de la Ville de Port de Bouc peut vous aider à y répondre. Au fil des pages, ce guide vous présente des informations pratiques qui vous permettront d'identifier l'ensemble de vos interlocuteurs, les modalités à connaître ainsi que les structures à votre disposition sur la commune de Port de Bouc. Un plan vous permettra de mieux vous repérer dans la ville (page 28).



Votre enfant vient de naître



Soutien dans la réussite éducative



La santé de votre enfant



Le temps des loisirs et des vacances



L'accueil petite enfance



Le coin de l'éducation populaire culture et sport



Le temps de la scolarité



Je me repère dans la ville



Votre
enfant
vient de
naître

## Les démarches administratives auprès de la mairie

Informations et renseignements :



Service de l'état civil - Hôtel de ville Cours Landrivon - 13110 Port de Bouc © 04 42 40 04 04 du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

#### La déclaration de naissance

Dans les 5 jours suivant la naissance de votre enfant, vous devez vous rendre à la mairie du lieu de naissance afin de faire la déclaration. Cet acte d'état civil est obligatoire.

Nota: il est possible de faire une reconnaissance anticipée avant la naissance de votre enfant. Elle est fortement conseillée pour les couples non-mariés: en effet, en cas d'absence du père lors de la déclaration de naissance (déplacement professionnel, maladie, invalidité, décès), le père ne pourra pas être inscrit sur l'acte de naissance, seule la mère y figurera. Le père ne sera donc pas reconnu officiellement.

#### La carte d'identité

C'est un document d'identité important qui permet le recensement de la population.

La carte d'identité est obligatoire lorsqu'on se déplace dans les pays de l'Union européenne. Il est préférable de faire une carte d'identité à son enfant dès que possible : les délais pour l'obtenir sont relativement longs et beaucoup de parents se retrouvent bloqués lors du départ en vacances.

Nota: les parents étrangers d'un enfant âgé de 13 à 16 ans qui est né en France et y réside habituellement depuis l'âge de 8 ans, peuvent réclamer, en son nom, la nationalité française par déclaration.

#### Le passeport

Le passeport est un document obligatoire pour vous rendre dans tous les pays en dehors de l'Union européenne. Comme la démarche de la carte d'identité, la demande d'un passeport demande un certain délai. Pensez à vous y prendre à l'avance avant votre départ en contactant le service de l'état civil.

#### Le livret de famille

Ce document est délivré lors de la célébration du mariage en mairie. Si vous n'êtes pas mariés, le livret de famille sera établi à la naissance de votre premier enfant.

Nota: le livret de famille n'est pas un document d'identité. Il ne peut être utilisé que pour prouver, lors d'une démarche administrative ou d'un voyage à l'étranger, votre filiation avec votre enfant.



#### Le congé de maternité pour les salariées

Pour bénéficier de tous ses droits, la future maman doit envoyer à son employeur le certificat médical attestant de sa grossesse et précisant la date présumée de l'accouchement (lettre recommandée avec accusé de réception).

#### Le congé de naissance

Le papa a droit à 3 jours d'absence rémunérés par l'employeur pour la naissance de son enfant.

#### Le congé de paternité

Ce congé de 11 jours consécutifs doit être pris dans les 4 mois suivant la naissance de l'enfant. Pendant ce congé, le papa est indemnisé par la CPAM.

#### Le congé parental pour les salarié.e.s

Ce congé, non rémunéré, peut durer un mois jusqu'à trois ans, dès le premier enfant. Il est ouvert au papa ou à la maman. Vous pouvez bénéficier de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (aide de la Caf).

## Les démarches administratives auprès des autres organismes

La naissance de votre enfant doit être signalée à la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour enclencher les versements de primes ou d'allocations spécifiques.

Retrouvez l'information détaillée



en ligne : www.caf.fr



CPAM Port 01460

5. Rue de la République - 13110 Port de Bouc

Elle peut également, selon votre situation, être signalée à votre mutuelle santé et/ou celle de votre conjoint.e et au comité d'entreprise de votre employeur car certains prévoient des primes de naissance. Renseignez-vous.

Votre compagnie d'assurance habitation doit être informée de façon à rajouter votre enfant aux différents contrats afin d'être assuré correctement.

Concernant le Trésor public, la naissance sera enregistrée lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu au printemps.

La prestation d'accueil du jeune enfant La prime Paje, versée par la Caf sous condition de ressources et en fin de grossesse, a pour objet de faire face aux dépenses liées à la naissance de l'enfant.

Faite la demande en ligne :



www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/F2550

08 | GUIDE PRATIQUE - Votre enfant vient de naître Votre enfant vient de naître - GUIDE PRATIQUE | 09



La santé de votre enfant

#### La Maison départementale de la solidarité / PMI

La MDS / PMI propose des consultations médicales pédiatriques de suivi préventif jusqu'à 6 ans (développement des nourrissons, vaccinations), les conseils d'une puéricultrice sur rendez-vous, l'accompagnement individuel des personnes ayant des enfants de moins de 21 ans et des nouveaux arrivants.

Ce service public est gratuit pour les usagers.



5, rue de la République - 13110 Port de Bouc (C) 04 13 31 80 00

## Les centres médicaux de proximité

La commune de Port de Bouc dispose de plusieurs centres médicaux proposant divers services de professionnels de santé.



Centre médical La Respélido Avenue de la mer - 13110 Port de Bouc (f) 04 42 35 02 86

Centre médical L'Arpège 44, avenue Maurice Thorez - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 26 20

Centre médical et dentaire Michel Borio 18. rue Léon Gambetta - 13110 Port de Bouc © 04 88 44 56 56

Vous trouverez les coordonnées des médecins généralistes et spécialistes exerçant sur Port de Bouc dans l'annuaire des Pages Jaunes.

#### Les autres lieux de santé

#### **Espace santé jeunes (ESJ)**

Son objectif est de proposer localement à tout ieune en difficulté, souffrance ou mal-être, une information, une écoute et un accueil qui soit spontané et anonyme sur un lieu chaleureux et peu stigmatisant (en référence aux services de psychiatrie et pédopsychiatrie) pour un dépistage et une orientation vers une prise en charge globale via la mise en synergie des différents partenaires sociaux, sanitaires et éducatifs du territoire local.



ESJ - Maison des services au public 30, rue Charles Nédelec - 13110 Port de Bouc (f) 04 42 40 65 12 / esj.portdebouc@free.fr

#### Centre médico-psychologique (CMP)

Il assure des consultations médico-sociopsychologiques gratuites pour les personnes en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées.



5, rue de la République - 13110 Port de Bouc (£) 04 42 06 67 24

# Centre hospitalier de Martigues

L'hôpital propose des consultations spécifiques dédiées aux enfants et à la parentalité. Il dispose d'un service d'urgences 24 h/24. L'association des médecins de garde assure une permanence à la Maison médicale le samedi de 14 h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8 h à 12 h et de 14 h à minuit.



Centre hospitalier (f) 04 42 43 22 22 Maison médicale (1) 15 3, boulevard des Rayettes - 13500 Martiques

#### Le carnet de santé

Il est remis par l'établissement hospitalier où a lieu la naissance de votre enfant ou sur demande auprès de la PMI.

Document médical, il doit être soigneusement complété et présenté lors de chaque examen médical concernant votre enfant. Personnel et confidentiel, il sera utile à votre enfant durant toute sa vie.

Dès la première inscription dans une structure collective (halte-garderie, école maternelle). vous devrez présenter le carnet de vaccinations de votre enfant à iour.

Les vaccinations contre les maladies suivantes sont obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite (vaccins souvent associés à la coqueluche). Le ROR (rougeole, oreillons, rubéole) est vivement recommandé. Soyez vigilants sur les dates de rappel.

#### En cas d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24 h/24.









#### Le premier bilan de santé lié à la scolarité

Il est effectué entre 5 et 6 ans en grande section de maternelle ou au CP. Cet examen médical complet comprend le dépistage systématique des handicaps ou défauts mineurs (vue, audition, troubles du langage, du comportement...). La présence d'un parent est conseillée. Vous pouvez demander une autorisation d'absence à votre employeur en présentant la convocation à cette visite médicale obligatoire.



# L'accueil petite enfance



# Les modes d'accueil pour votre enfant de moins de 6 ans

Pour la garde de votre enfant, vous pouvez choisir un accueil collectif ou individuel. Quel que soit le mode d'accueil choisi, prévoyez un temps d'adaptation pour votre enfant.

Inscription en établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE) La Ville de Port de Bouc propose actuellement deux lieux d'accueil pour les enfants à partir de 12 semaines.

Halte-garderie Odette Menot
Quartier Les Aigues Douces
26, rue de Turenne - 13110 Port de Bouc
© 04 42 06 64 93
du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h 15 à 17 h

0

Multi-accueil collectif Lucia Tichadou Quartier Les Comtes Avenue Joseph Millat - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 47 73 du lundi au vendredi : de 7 h 45 à 17 h 45 (prise en charge du repas)

Ce dernier est en pleine restructuration et sera déplacé au nord de la commune à la fin de l'année 2019.



#### Conditions d'inscription :

- être habitant.e de Port de Bouc
- avoir son numéro d'allocataire Caf (que vous pouvez obtenir dès votre 3º mois de grossesse)
- avoir les vaccins de votre enfant à jour (au moment de la rentrée)

Une tarification est appliquée aux familles en fonction du temps d'accueil, des revenus des parents (conformément au barème fixé par la Caf) et de votre quotient familial, soit : vos ressources annuelles (communiquées par Cdap (1)) divisées par 11 mois (2) et multipliées par le taux d'effort (3).

- (1) anciennement Cafpro
- (2) le calcul se fait sur 11 mois car il v a 1 mois de fermeture
- (3) % obtenu en fonction du nombre d'enfants



#### La nouvelle crèche municipale

Désormais une crèche, multi-accueil collectif, répond au nom d'établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE). Fin 2019, le nouvel EAJE Lucia Tichadou est transféré chemin de la Draille. Sa capacité passe de 25 à 60 berceaux.

#### Des animations gratuites

Lorsque vous faites garder votre enfant dans une structure municipale, il bénéficie gratuitement des interventions artistiques et sportives mises en place par la Ville de Port de Bouc et dispensées par des professionnels de la culture et du sport.



#### Aide de la Caf / Crédit d'impôts

Quel que soit le mode de garde choisi pour votre enfant, vous pouvez bénéficier d'avantages divers.

Retrouvez l'information détaillée en ligne :



www.caf.fr wwwservice-public.fr

#### Les autres moyens de garde sur la ville

Le Relais assistantes maternelles (RAM)

La Ville soutient le RAM pour promouvoir cet accueil au domicile des « nounous ». Il apporte aux familles des réponses telles que le besoin d'horaires décalés et l'accueil des enfants malades. Les nounous proposent aussi des temps collectifs avec d'autres enfants.



RAM - Avenue Georges Braque
Quartier Saint-Roch - 13500 Martigues
© 04 42 49 05 35 / ram@ville-martigues.fr
Permanence à la Maison des services au public
30, rue Charles Nédelec - 13110 Port de Bouc
© 04 42 40 65 12

#### L'écolo-crèche collective Le petit jardin des Aigues Douces

D'une capacité de 38 berceaux, la crèche se situe à deux pas du centre-ville. Inscriptions sur place.



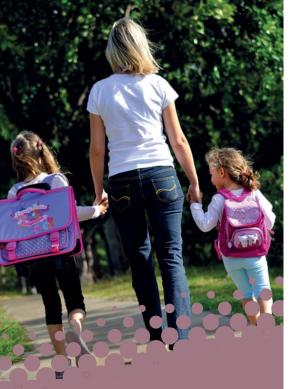
Le petit jardin des Aigues Douces - Crèches du Sud Rue Lucien Giorgetti - 13110 Port de Bouc © 04 42 35 10 94 / pdb@creches-du-sud.fr du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h (prise en charge du repas)

#### La crèche Les petites bobines

D'une capacité de 35 berceaux, la crèche est réservée aux salariés du groupe Arcelor-Mittal. Cependant, 5 berceaux sont disponibles pour les habitants de Port de Bouc (renseignements au quichet unique).



Les petites bobines - Crèches de France Quartier Les Comtes 10, avenue Ambroise Croizat - 13110 Port de Bouc © 04 82 53 73 93 du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 18 h 30 (prise en charge du repas)



Le temps de la scolarité



#### L'essentiel sur la scolarité de votre enfant

Votre enfant va rentrer à l'école. La réussite de sa scolarité dépend largement du dialogue qui s'établira entre les personnels de l'école et vous-même ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de sa scolarité. C'est d'abord vous tenir régulièrement informé de ce qui se passe dans la classe et à l'école, et saisir autant que possible les occasions d'y être présent. C'est aussi encourager votre enfant et le soutenir dans ses efforts pour réussir.

#### Écoles primaires communales

7 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires sont implantées sur la ville de Port de Bouc. Au total, chaque année, la commune accueille près de 800 élèves en maternelle et plus de 1 000 en élémentaire.



#### Conditions d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de février précédant la rentrée scolaire de votre enfant. La demande se fait directement au guichet unique. L'école de votre enfant dépend de l'adresse postale de votre domicile. Des dérogations à la carte scolaire sont possibles sous certaines conditions.

Pour déposer une demande d'inscription :

- fournir le livret de famille (original)
- fournir 2 justificatifs de domicile
- avoir les vaccins de votre enfant à jour

Nota: pour les personnes hébergées sur la commune, se renseigner au guichet unique.

#### Les écoles maternelles

Marguerite Blouvat Quartiers Les Aigues Douces / La Lègue Rue Mirabeau - 13110 Port de Bouc (£) 04 42 06 22 78

Louise Michel Quartiers La Bergerie / Les Comtes Rue Henri Barbusse - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 62 92

Josette Reibaut Quartiers Tassy / centre-ville Rue Josette Reibaut - 13110 Port de Bouc (f) 04 42 06 22 04

Lucia Tichadou Quartiers Les Comtes / La Grand'Colle Les iardins de Louis / Résidence de la Paix Avenue Joseph Millat - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 36 59

Groupe scolaire Victor Hugo Quartier Les Aigues Douces Rue Charles Renaud - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 64 62

Groupe scolaire Marcel Pagnol Quartiers Les Amarantes / Milan-Sud Pont du Roy / Les jardins de Louis Avenue Pablo Neruda - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 32 12

Les Arcades-Louis Azémard Quartier Les Arcades Route de Saint-Mitre © 04 42 06 41 60

#### Les écoles élémentaires

Anatole France Quartiers La Lèque / centre-ville Avenue Maurice Thorez - 13110 Port de Bouc (f) 04 42 06 23 94

Jean Jaurès Quartiers Tassy / centre-ville 7. rue Michel Ruiz - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 21 54

Romain Rolland Quartiers La Bergerie / Les Comtes La Grand'Colle / Les iardins de Louis Résidence de la Paix Rue Fanouris - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 45 70 78

Groupe scolaire Victor Hugo Quartier Les Aigues Douces Rue Charles Renaud - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 62 97

Groupe scolaire Marcel Pagnol Quartiers Les Amarantes / Milan-Sud Pont du Roy / Les jardins de Louis Avenue Pablo Neruda - 13110 Port de Bouc (C) 04 42 06 34 14

Les Arcades-Louis Azémard Quartier Les Arcades / Pont du Roy Route de Saint-Mitre (f) 04 42 06 41 60



#### L'assurance scolaire

Elle n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée pour que votre enfant soit assuré pour les dommages qu'il pourrait subir ou qu'il pourrait causer à un tiers. Elle est aussi valable pour les trajets, les activités péri et extrascolaires (sportives, cantine, sorties...).



#### La restauration scolaire

La Ville accueille dans ses 7 restaurants scolaires les élèves de maternelle et d'élémentaire, dans des structures proches ou au sein même des écoles. Un partenariat d'accueil pour les repas du midi est signé chaque année avec le collège Frédéric Mistral.

Le service de restauration scolaire fonctionne aussi les mercredis et pendant les vacances (sauf les deux mois d'été) pour les enfants du centre de loisirs municipal Lucie Aubrac.

Les repas sont préparés à la cuisine centrale de Martigues. La commission, accompagnée d'une diététicienne, propose des plats aux saveurs variées, tout en accordant une place prépondérante aux laitages, aux légumes et fruits de saison pour répondre aux exigences du Plan national nutrition santé.



#### Conditions d'inscription :

Le guichet unique est l'interlocuteur principal pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire en école maternelle ou élémentaire.



# Les port de boucains avec le soutien de l'État

#### Des conditions améliorées

Toutes les écoles maternelles et élémentaires sont dotées de tableaux numériques et les effectifs des classes de CP et CE1 ont été allégés.

#### Des animations gratuites

L'éveil musical, dispensé par un professionnel, a été instauré dans les écoles maternelles, élémentaires et les crèches.

Des spectacles et des sorties culturelles sont offerts à toutes les classes du primaire chaque année.

#### Apprentissage de la natation

À défaut de détenir une piscine municipale sur sa commune, la ville propose d'apprendre à nager à l'ensemble des élèves de CP et de CE1 scolarisés dans une école de Port de Bouc (400 enfants).

#### Les classes urbaines

#### pour conjuguer l'éco-citoyenneté

Engagée dans une phase de rénovation urbaine, la Ville organise avec des classes élémentaires des ateliers qui sensibilisent les enfants au développement durable, aux nouvelles énergies et à la préservation de leur environnement pour qu'ils deviennent à leur tour des petits ambassadeurs.

#### Des repas à prix mini

La municipalité finance 75 % du prix d'un repas à la cantine, soit un coût de 2,50 €/repas/enfant sur les 10 € du tarif global.

## Votre rôle de parent d'élève

#### Participer à la vie de l'école

Le moyen le plus sûr de participer à la vie de l'école est de voter lors de l'élection des délégués de parents qui siègent au conseil d'école et, pourquoi pas, de proposer votre candidature comme délégué des parents de la classe où se trouve votre enfant. Le parent délégué assure un lien entre l'équipe éducative (directeur, enseignants, médecin scolaire et assistante sociale) et les autres parents, il participe aux conseils d'école de l'année scolaire.

#### À quoi sert le conseil d'école ?

Le conseil d'école est une instance de concertation, présidé par le directeur ou la directrice d'école. Il rassemble la communauté éducative, les représentants des parents d'élèves, l'élu adjoint aux Affaires scolaires et le responsable du service Enfance-Éducation. Il permet d'aborder régulièrement le fonctionnement de la vie scolaire, de recueillir les avis et de pouvoir traiter les sujets en cours.

#### Les journées de la parentalité

La municipalité veut faciliter l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. Ces rencontres sont organisées en partenariat avec les centres sociaux, l'Éducation nationale la Caisse d'allocations familiales et la Maison départementale de la solidarité. Des thèmes spécifiques sont abordés en présence de professionnels (la violence à l'école, le harcèlement, les dangers d'internet...).

Nota: retrouvez l'essentiel de l'utilisation d'internet par les enfants en page 30.

# Le Réseau d'écoute, d'accueil et d'accompagnement des parents (REAAP)

Les centres sociaux Jacques Brel, Fabien Menot et Lucia Tichadou, acteurs du champ de la parentalité, organisent des rencontres thématiques pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

## Mon enfant est en situation de handicap

Les auxiliaires de vie scolaire (AVS) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

Si votre enfant suit un parcours scolaire classique, vous pouvez faire la demande d'un accompagnement spécifique, d'abord auprès de l'enseignant principal de votre enfant, puis à la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH).



Permanence MDPH Martigues Service Santé-Handicap Hôtel de l'Agglomération - 13500 Martigues © 04 42 06 90 10(11)

#### La Chrysalide Martigues-Golfe de Fos

Association reconnue d'utilité publique, elle est portée par les parents et les amis d'enfants en situation de handicap physique et/ou mental.



La Chrysalide Martigues-Golfe de Fos ZAC Lavalduc - 440, allée Charles Laveran 13270 Fos-sur-Mer © 04 42 06 11 88

# L'enseignement secondaire

#### Collèges

#### Conditions d'inscription :

Le dossier d'inscription en 6° est remis à l'écolier par son professeur des écoles ou le directeur de l'école, avant les vacances de printemps.

Dans l'enseignement public, votre enfant sera affecté par l'inspecteur d'Académie dans le collège du secteur géographique de votre domicile. À la suite de cette affectation, une dérogation à la demande de la famille peut être accordée par l'inspecteur d'Académie. Les demandes sont examinées selon des critères favorisant les enfants en situation de handicap ou bénéficiant d'une prise en charge médicale importante, les élèves boursiers et ceux devant suivre un parcours scolaire particulier en fonction des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

Collège Paul Éluard
Secteur nord de la ville
Rue François Billoux - 13110 Port de Bouc
© 04 42 06 63 31

Collège Frédéric Mistral Secteur sud de la ville Avenue Frédéric Mistral - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 25 08

La reconstruction par le Conseil départemental du collège Paul Éluard dans le secteur nord-est de la commune est prévue en 2021.

#### Lycées

L'affectation relève de la compétence du directeur académique des services de l'Éducation nationale. Dans tous les établissements, les familles sont invitées à remplir un dossier de demande d'affectation. Les vœux exprimés doivent être conformes à la décision d'orientation définitive.

#### Conditions d'inscription :

Une fois l'affectation notifiée, l'élève doit être inscrit dans le lycée indiqué. Une procédure d'inscription par internet se développe dans les lycées et concerne chaque année de plus en plus d'établissements. Pour le suivi de ces procédures, le chef d'établissement d'origine est l'interlocuteur privilégié, avec l'aide du professeur principal de l'élève et du Centre d'information et d'orientation (CIO).

Lycée des métiers Charles Mongrand 10, boulevard Jean Christofol - 13110 Port de Bouc © 04 42 35 04 70

Lycée des métiers Jean Moulin Boulevard Marcel Cachin - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 24 03

Unité de formation des apprentis UFA Henri Rol-Tanguy Rue Marx Dormoy - 13110 Port de Bouc © 04 42 40 56 70 / 73

Lycée Paul Langevin Avenue du Docteur Fleming - 13500 Martigues © 04 42 80 08 75

Lycée Jean Lurçat 11, boulevard des Rayettes - 13500 Martigues © 04 42 41 31 80

CIO
Le Bâteau Blanc - Bâtiment B
Chemin du Paradis - 13500 Martigues
© 04 42 80 02 00

#### Les transports scolaires

Des lignes réservées aux transports scolaires sont proposées par la Métropole Aix-Marseille.

Le réseau Ulysse scolaire dessert :

- les établissements martégaux : collège Marcel Pagnol, lycées Paul Langevin, Jean Lurçat et Brise Lames
- les établissements istréens, miramasséens, port-saint-louisiens et fosséens
- les lotissements à l'écart du centre-ville et fréquentant les écoles Louise Michel, Marcel Pagnol, Romain Rolland, Lucia Tichadou, Les Arcades-Louis Azémard et les établissements secondaires de Port de Bouc.

Les inscriptions se font directement auprès du réseau Ulysse.

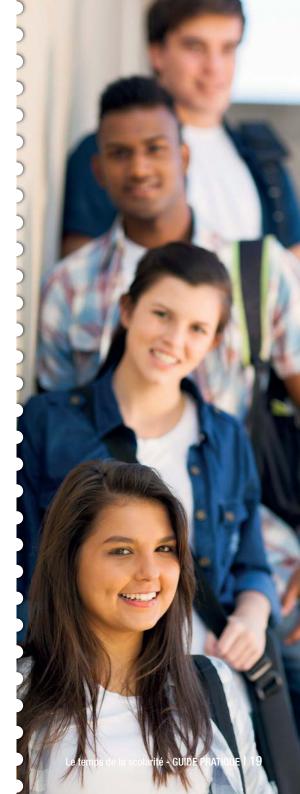
Contact Ulysse
© 0800 710 588 (appel gratuit)
https://transports-scolaires.ampmetropole.fr

Agence de Port de Bouc Centre commercial La Respelido 13110 Port de Bouc © 04 88 93 00 47



#### Les transports scolaires gratuits

Face à l'exigence de la Métropole Aix-Marseille de faire payer les transports scolaires aux familles, la Ville de Port de Port et le Conseil de Territoire Pays de Martigues ont décidé de les financer en totalité.







# Les temps périscolaires avec le soutien de l'État

Port de Bouc soutient le parcours éducatif des enfants de sa commune en mettant en place des dispositifs d'aide à l'éducation et des actions de renfort des compétences parentales. La Ville s'attache aussi à articuler et coordonner les différents temps de l'enfant à travers le Projet éducatif de territoire (PEDT).

#### L'accueil périscolaire

À partir de 7 h 30, les parents peuvent déposer leurs enfants au centre social de leur quartier ou à l'école. L'équipe pédagogique des centres amène ensuite les enfants dans les écoles en empruntant les chemins piétons.

En fin de journée scolaire, à partir de 16 h 30, les centres sociaux accueillent les enfants de 6 à 10 ans pour l'aide aux devoirs.

#### La pause méridienne

La municipalité a mis en place l'animation de la pause méridienne des enfants qui déjeunent au restaurant scolaire.

Des animateurs diplômés et des prestataires viennent renforcer l'encadrement de ce temps libre pour proposer aux enfants qui le souhaitent un temps d'activité sportif, culturel ou de loisirs.

#### Les dispositifs « coup de pouce »

Le coup de pouce « langage » CLA a été mis en place dans les écoles maternelles pour les élèves de grande section afin de favoriser la maîtrise de la langue et développer le champ lexical de l'enfant pour lui permettre de préparer l'acquisition de la lecture et l'écriture.

Le coup de pouce « lecture » CLÉ est destiné aux élèves de CP.

Le coup de pouce « lecture, écriture et mathématiques » CLEM est destiné aux élèves de CF1.

Ces dispositifs s'organisent grâce à un travail de collaboration avec l'Éducation nationale, en complémentarité de l'apprentissage scolaire des enfants.

#### Les études dirigées

Elles sont proposées aux élèves des écoles élémentaires. Des enseignants et des intervenants qualifiés encadrent quotidiennement ces études qui viennent renforcer l'aide aux devoirs déjà existante dans les centres sociaux.

#### L'aide aux devoirs

Dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), les centres sociaux mettent en place une aide aux devoirs pour les élèves de l'école élémentaire au lycée.

Celle-ci a lieu après la classe, à l'école ou dans la structure sociale de votre quartier.



Le programme de réussite éducative est un dispositif spécifique financé par l'État pour les enfants âgés de 2 à 16 ans qui présentent des signes de fragilité et habitant les quartiers réglementaires au titre de la Politique de la Ville. Suite à une rencontre avec la famille, l'enfant est orienté vers le PRE. Le parcours de réussite éducative est individualisé. Il est défini par une équipe pluridisciplinaire de soutien composée de plusieurs partenaires institutionnels qui fixe la durée du parcours.

À Port de Bouc, la réussite éducative ne se limite pas à la réussite scolaire. C'est aussi l'épanouissement personnel de l'enfant, sa relation aux autres, sa motivation et le lien avec les parents qui comptent.

Une cellule de lutte contre le décrochage scolaire, composée de partenaires œuvrant dans le champ de l'éducation (enseignants, éducateurs, personnel d'animation...) se réunit régulièrement afin d'étudier les situations à risques.



PRE - Service Enfance-Éducation Hôtel de ville - Cours Landrivon 13110 Port de Bouc © 04 42 40 73 74 coordinationpre@portdebouc.fr du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30



Le temps des loisirs et des vacances



# Les structures d'accueil municipales

Dans sa démarche d'éducation populaire, la Ville de Port de Bouc a bâti de nombreuses structures sociales, culturelles et sportives, enclines au développement personnel de l'enfant.

#### Le centre de loisirs Lucie Aubrac

Le centre de loisirs sans hébergement de Port de Bouc propose des activités aux enfants âgés de 3 à 17 ans. Il est ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires (les deux mois d'été inclus) de 7 h 30 à 18 h sans interruption.



Centre de loisirs municipal Lucie Aubrac 28, boulevard Dominique Nicotra 13110 Port de Bouc © 04 42 35 43 90

Conditions d'inscription :

Il suffit de se présenter au guichet unique au moins trois semaines avant le premier jour du démarrage des activités. Le tarif est calculé en fonction du quotient familial (voir page 9).

#### Les séjours proposés par la mairie

Chaque année, la municipalité propose des séjours au grand air pour les enfants âgés de 7 à 14 ans (1 en hiver, 4 en été).

Conditions d'inscription :

Le nombre de places est limité.

Les inscriptions se font au guichet unique, deux mois avant le démarrage du séjour.

#### Le Point Accueil Jeunes (Paj)

Le Paj est un service municipal dédié aux jeunes de la ville âgés de 14 à 17 ans. Ouvert du lundi au vendredi et durant les vacances scolaires, il propose tout au long de l'année des activités ludiques, culturelles et sportives en accès libre sur la ville et sur simple adhésion. Des séjours sont organisés durant l'hiver et l'été. Des projets citoyens sont également mis en place chaque année avec des groupes de ieunes volontaires.

Q

Paj - Maison des services au public 30, rue Charles Nédelec - 13110 Port de Bouc © 04 42 40 66 44

# Le parc de la Presqu'île de La Lèque et ses animations estivales

Le parc municipal situé en bord de mer est ouvert en accès libre toute l'année.

Durant les deux mois d'été, vous trouverez une plage aménagée avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, des jeux d'eau, une piscine hors sol, des structures de jeux pour enfants, un cabanon d'accueil avec le personnel municipal en charge du parc et des cabanons de restauration.

Des activités nautiques et sportives sont proposées en accès gratuit aux enfants, en partenariat avec les clubs et les associations de la ville. Elles sont dispensées par des animateurs ou éducateurs agréés (sur simple inscription).

Des soirées festives et gratuites, ouvertes à toutes et à tous, sont organisées durant tout l'été.

#### Les centres sociaux

Sur Port de Bouc, il existe 4 centre sociaux répartis aux quatre coins de la ville.

Rapprochez-vous de celui qui est le plus près de votre domicile ou de votre travail pour connaître sa programmation.

Les centres sociaux accueillent les enfants tous les mercredis et durant les vacances scolaires. Ils organisent régulièrement des séjours à destination des jeunes.

Nota : les centres sociaux ne restent pas ouverts durant tout l'été, il est conseillé de se renseigner pour les périodes de fermeture.



Centre social Jacques Brel (Les Amarantes)
Place des Commerces - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 59 85



Centre social Nelson Mandela (Tassy) Rue Robert Colacioppe - Cité Bellevue 13110 Port de Bouc © 04 42 40 05 61



Centre social Fabien Menot (Les Aigues Douces) Rue de Turenne - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 25 06



Centre social Lucia Tichadou (Les Comtes) Avenue Joseph Millat - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 46 33



#### Un tissu associatif dense

Pas moins d'une centaine de clubs et d'associations culturelles et sportives proposent des animations et des séjours pour les enfants tout au long de l'année.

Retrouvez la liste intégrale des associations et des clubs sur : www.portdebouc.fr



# Le coin de l'éducation populaire

#### Les espaces culturels

Au-delà de leur programmation classique tout public, les 5 structures culturelles de Port de Bouc peuvent conduire des projets avec les établissements scolaires de la ville. D'autre part, chaque structure propose des créneaux d'activités et d'ateliers adaptés aux enfants. Ils s'inscrivent dans le Parcours éducatif artistique et culturel (PEAC).

- Projets de sensibilisation à l'art aux côtés d'artistes reconnus, initiation aux techniques plastiques, exposition des travaux d'élèves avec le centre d'arts plastiques Fernand Léger.
- Lectures d'histoires avec les maternelles, expositions thématiques (CM1, CM2, 6e), vote du prix littéraire « Prix Bouc'aime », création de livres-surprises et de livres à thème avec la médiathèque Boris Vian.
- Dispositif Orchestre à l'école pour les classes de CM2, éveil musical avec les maternelles, projet chorale, enregistrement de Cdroms, concerts avec le conservatoire de musique et de danse Hubert Gamba.
- Actions « Artistes au collège et au lycée », possibilité de participer à une aventure artistique et résidences d'artistes en milieu scolaire avec le théâtre Le Sémaphore.
- Diffusion et études de films, Ciné minots, réalisation de films d'animation avec le cinéma Le Méliès.

Chaque année, la municipalité offre une place de théâtre ou de cinéma aux enfants des écoles primaires (environ 2 000 places). Centre d'arts plastiques Fernand Léger Château Saint-Gobain 1, avenue du Général De Gaulle 13110 Port de Bouc © 04 42 43 31 20

www.centrefernandleger.com

Médiathèque Boris Vian
Rue Turenne - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 65 54
mardi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
mercredi et vendredi :
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
jeudi : de 14 h à 18 h
samedi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

mediatheque.borisvian@portdebouc.fr www.mediatheque-portdebouc.com

Conservatoire de musique
et de danse Hubert Gamba
Rue Marx Dormoy - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 16 73
conservatoire@portdebouc.fr

Théâtre Le Sémaphore
Rue Turenne - 13110 Port de Bouc.

© 04 42 06 39 09

www.theatre-semaphore-portdebouc.fr

Cinéma Le Méliès 12, rue Denis Papin - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 29 77

www.cinemelies.fr





#### La découverte du sport

La fonction sociale du sport n'est plus à démontrer. Les projets sportifs démarrent tôt et s'orientent sur plusieurs axes, à commencer par la sensibilisation de l'enfant au monde sportif avec des cycles d'initiation à la culture sportive basée sur la motricité.

Ce sont, par exemple, des séances dans les haltes-garderies, dans les maternelles et hors temps scolaire sur les structures municipales. Associés dans une démarche complémentaire, le service municipal des sports, les clubs, les associations et les centres sociaux constituent plus que jamais les maillons entrelacés du sport pour tous.

La ville de Port de Bouc dispose de 8 terrains de proximité multisports en accès libre, 6 gymnases, 3 stades pelousés, 2 stades stabilisés, 1 terrain synthétique, 1 piste vélodrome, 10 terrains de tennis,1 salle de boxe éducative et 1 salle multi-activités.

Toutes ces installations sont dédiées aux rencontres et aux compétitions des clubs et associations de la ville.

D'autres activités sportives peuvent être pratiquées sur la ville : équitation, marche et course au domaine forestier de Castillon, sports d'eau à la base nautique municipale, à la Presqu'île de La Lèque, le skate, roller ou vélo au skate parc ou sur le sentier littoral...

#### La base nautique municipale

École d'initiation à la voile pour les élèves des classes de CE2 et CM1 durant le temps scolaire, elle est aussi le lieu d'activités pour les enfants des centres sociaux de la ville.

Toute l'année, les habitants de Port de Bouc, jeunes ou adultes, peuvent adhérer à la base nautique municipale à un tarif très bas et profiter des activités nautiques proposées comme le canoë-kayak, le paddle, la planche à voile ou encore les sorties en mer.

Il est aussi possible d'adhérer à l'association Nauticélus si vous souhaitez faire des sorties le week-end en canoë-kayak.



Base nautique municipale Quartier Bottaï - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 17 82

#### L'Association pour la jeunesse, l'éducation et le sport (Ajés)

Du lundi au vendredi, l'Ajés propose des activités aux enfants âgés de 3 ans à l'adolescence sur simple adhésion.

Tous les mercredis : programme autour des premiers pas de l'enfant dans le monde du sport avec une école multisports et des ateliers multi-activités sportives, dont l'initiation et le perfectionnement au VTT. Durant les vacances scolaires : propositions de stages et semaines multi-activités, des séjours.

L'Ajés fait aussi des actions de sensibilisation à l'éducation routière. Passage d'examens en milieu scolaire : APER (1) de la maternelle au CM2, ASSR (2) avant 14 ans. Atelier de récupération et de réparation de vélos.



Ajés - Centre culturel Elsa Triolet Rue Charles Nédelec - 13110 Port de Bouc © 04 42 06 60 97

(1) APER : Attestation de première éducation à la route (2) ASSR : Attestation scolaire de sécurité routière

#### **Les structures sportives municipales**

Maison des sportifs Michel Couremetis
1 espace de remise en forme / salles de réunion
Chemin de la Plage - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 40 62

Complexe François Baudillon
2 stades pelousés / 1 piste vélodrome
1 plateau sportif
1, place Karl Marx - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 15 39

Parc des sports François Billoux
1 stade pelousé / 1 gymnase / 3 courts de tennis
Rue Marius Desvoy - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 63 69

Complexe Les Comtes
1 stade stabilisé / 1 gymnase
Rue Maurice Gaussorgues - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 60 90

Complexe Jean-Christophe Unia
1 stade stabilisé / 1 gymnase / 1 club house
6 courts de tennis (dont 3 couverts)
Avenue de la Provence - 13110 Port de Bouc
© 04 42 40 09 58

Gymnase Anatole France
Avenue Maurice Thorez - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 21 14

Gymnase Frédéric Mistral
1 gymnase, 1 court de tennis
Avenue Frédéric Mistral - 13110 Port de Bouc

© 04 42 06 31 68

Gymnase Romain Rolland
Rue Romain Rolland - 13110 Port de Bouc
© 04 42 06 22 28

Dojo Les Varietes
Quai de l'anse Aubran - 13110 Port de Bouc
© 04 42 40 01 85

Salle multi-activités Les Aigues Douces Boxe éducative / boxe loisirs / musculation Rue Charles Renaud - 13110 Port de Bouc © 04 42 80 73 81

Skate parc Square Saint-Just - 13110 Port de Bouc

# 🗣 Je me repère dans la ville

1 Hôtel de ville de Port de Bouc Cours Landrivon

#### **ESPACES SANTÉ**

- 2 Caisse d'assurance maladie (CAM) Centre médico-social (CMS) Maison départementale de la solidarité (MDS /PMI) 5, rue de la République
- 3 Espace santé jeunes (ESJ)
  Maison des services au public
  30, rue Charles Nédelec
- 4 Centre de consultations médicales (hôpital de Martigues)
  Rue Charles Nédelec 22
- 5 Centre médical La Respélido Avenue de la mer
- 6 Centre médical L'Arpège44, avenue Maurice Thorez
- 7 Centre médical et dentaire Michel Borio 18. rue Léon Gambetta

#### **ACCUEIL PETITE ENFANCE**

- 8 Halte-garderie Odette Menot 26. rue de Turenne
- 9 Multi-accueil collectif Lucie Tichadou Avenue Joseph Millat
- 10 Crèche Le petit jardin des Aigues Douces Rue Lucien Giorgetti
- 11 Crèche Les petites bobines 10, rue Ambroise Croisat

#### **ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

- 12 École maternelle Marguerite Blouvat 4, rue Victor Hugo
- **13** École maternelle Louise Michel Avenue Henri Barbusse
- 14 École maternelle Josette Reibaut Rue Josette Reibaud
- 15 École maternelle Lucia Tichadou Avenue Joseph Millat

- 16 École primaire Romain Rolland Quartier Les Comtes
- 17 Groupe scolaire
  Les Arcades-Louis Azémard
  Route de Saint-Mitre
- 18 Groupe scolaire Anatole France
  Avenue Maurice Thorez
- 19 Groupe scolaire Victor Hugo Rue Charles Renaud
- 20 Groupe scolaire Jean Jaurès Rue Michel Ruiz
- 21 Groupe scolaire Marcel Pagnol Avenue Pablo Neruda
- **22** Collège Paul Éluard Rue François Billoux
- 23 Collège Frédéric Mistral Avenue Frédéric Mistral
- 24 Lycée Charles Mongrand10, boulevard Jean Cristofol
- 25 Lycée Jean Moulin 1, boulevard Marcel Cachin
- 26 UFA Henri Rol-Tanguy 15, rue Marx Dormoy

#### ACCUEIL EXTRASCOLAIRE LOISIRS ET VACANCES

- 27 Centre de loisirs municipal Lucie Aubrac 28, boulevard Dominique Nicotra
- 28 Centre social Jacques Brel Place des Commerces
- 29 Centre social Nelson Mandela Rue Robert Collacciope Cité Bellevue
- 30 Centre social Fabien Menot Rue de Turenne
- 31 Centre social Lucia Tichadou Avenue Joseph Millat
- 32 Point Accueil Jeunes (Paj)
  Maison des Services au public
  30. rue Charles Nédelec
- 33 Association pour la Jeunesse l'Éducation et le Sport (Ajés) Centre Elsa Triolet Rue Charles Nédelec

#### **ESPACES CULTURELS**

- 34 Médiathèque Boris Vian Rue Turenne
- 35 Théâtre Le Sémaphore Rue Turenne
- 36 Cinéma Le Méliès 12, rue Denis Papin
- 37 Centre d'arts plastiques Fernand Léger Château Saint-Gobain 1, avenue du Général De Gaulle
- 38 Conservatoire de musique et danse Hubert Gamba Rue Marx Dormov

#### STRUCTURES SPORTIVES

- 39 Maison des sportifs Michel Couremetis Chemin de la Plage
- 40 Base nautique municipale Quartier Bottaï
- 41 Complexe François Baudillon
  1. place Karl Marx
- **42** Parc des sports François Billoux Rue Marius Desvoy
- 43 Complexe Les Comtes Rue Maurice Gaussorques
- **44** Complexe Jean-Christophe Unia Avenue de la Provence
- 45 Gymnase Anatole France Avenue Maurice Thorez
- 46 Gymnase Frédéric Mistral Avenue Frédéric Mistral
- **47 Gymnase Romain Rolland** Rue Romain Rolland
- 48 Dojo Les Varietes
  Quai de l'anse d'Aubran
- 49 Salle multi-activités Les Aigues Douces Rue Charles Renaud
- 50 Skate parc Square Saint-Just



28 | GUIDE PRATIQUE - Je me repère dans la ville

# Utilisation d'internet par les enfants : soyons vigilants !

Si internet peut s'avérer une source inégalable de connaissances, il peut aussi être vecteur de graves dangers, notamment pour les enfants qui restent la cible de toutes sortes de menaces : dépendances aux jeux, harcèlement via les réseaux sociaux... L'enfant se renferme, paraît déprimé, a des difficultés à se rendre à l'école, au collège, au lycée ? C'est peut-être un signe, parlez-en ensemble.

En partenariat avec le ministère de l'Intérieur, la Ville de Port de Bouc organise un programme de prévention pour un bon usage d'internet. Il est destiné aux élèves de CM2 qui étudient le code de bonne conduite sur internet.

#### **Quelques conseils**

Vous devez savoir où va votre enfant quand il est dans la rue, vous devez savoir où il est et où il va sur internet : connaître son mot de passe, les sites qu'il fréquente, les amis avec qui il discute.

- · Accompagnez-le lors de son inscription.
- Attribuez-lui un mot de passe compliqué (pas sa date de naissance, ni son prénom, ni son nom, ni sa ville...).
- Définissez un paramètre de confidentialité, en veillant à ce que seuls les « amis » soient autorisés à voir le profil de votre enfant.
- Installez un logiciel de contrôle parental.
- Sensibilisez votre enfant aux dangers du paiement en ligne, il est très facile d'acheter une application sans avoir le numéro de carte bancaire.

Le Pan Européen Game Information aide les parents sur l'âge minimum souhaitable pour jouer à un jeu ou voir un film sur internet. www.peai.info.fr

Une ligne d'assistance téléphonique est à votre service, gérée par l'association e-Enfance.

www.netecoute.fr numéro vert : 0800 200 000

Vous pouvez tester les connaissances web de votre enfant sur : www.permisinternet.fr

#### Quelques principes de base

Préférez les écrans partagés aux écrans solitaires, décrétez que tous les outils numériques sont familiaux. Parlez d'internet en famille, mais aussi de toutes autres choses. Instaurez des règles pour les heures d'utilisation du Net et des portables : on prend les repas ensemble, sans portables, sans internet...

Limitez le temps d'écran.

Encouragez des activités de création avec... et sans outil numérique : l'enfant a besoin de développer son habileté manuelle et créatrice.



#### Les moteurs de recherche pour enfants :

**Qwantjunior** intègre une liste noire constamment remise à jour de sites à éviter : pornographie, violence, mais aussi e-commerce !

**Xooloo** est un ensemble de solutions faciles pour accompagner les enfants... et les parents dans leurs premiers pas autonomes sur internet.

#### Les réseaux sociaux pour enfants :

**Habouki,** un réseau réservé aux 5-16 ans. Interactions sociales, créativité, activités ludiques, la plateforme a pensé à tout.

**Lego Life,** ce réseau social entièrement sécurisé offre aux moins de 13 ans un véritable espace de liberté et de créativité.

\_



#### NUMÉROS UTILES

Service Enfance-Éducation - Guichet unique **04 42 40 65 81(83)** 

Hôtel de ville - Cours Landrivon - 13110 Port de Bouc 04 42 40 04 04 www.portdebouc.fr









